



PLAN D'ACTION LOCAL 2024-2029

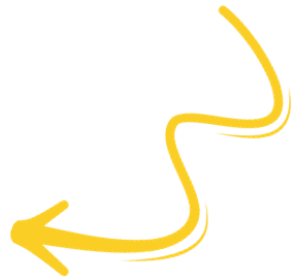


TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET
DE LUTTE À LA PAUVRETÉ DE JONQUIÈRE
(TDSLJP)



MISE EN CONTEXTE

MISSION DE LA TABLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

La table de développement social et de lutte à la pauvreté de Jonquière (TDSLJP) est un rassemblement de plusieurs partenaires (communautaires, secteur de la santé, gouvernementaux, politique,) du territoire travaillant avec des personnes en situation de pauvreté et/ ou d'exclusion sociale ou étant sensibilisés à la situation. Elle a pour mission de :

- **Promouvoir** et **soutenir** la mise en place de stratégies fondées sur le partenariat, la concertation, la participation, et l'engagement actif de la collectivité qui visent à lutter à la pauvreté et / ou l'exclusion sociale sur le territoire de Jonquière
- **Favoriser** la prise en charge de la communauté par elle-même ; soutenir et encourager la participation citoyenne tout en mettant l'accent sur le processus de prise en charge du développement par la collectivité (empowerment)
- **Veiller** à l'évolution et à l'application du plan d'action local concerté

Comme lieu d'échange, la TDSLJP favorise aussi la recherche d'alternatives et de mesures innovantes pour améliorer la qualité de vie tant individuelle que collective de la population du territoire dans une perspective de changement social et de développement durable viable. Avec ses valeurs de démocratie participative, justice sociale, équité, association, solidarité, égalité, partenariat, consensus, entraide, empowerment, respect des différences et autonomie, la TDSLJP encourage la participation active de la collectivité et fait du développement social et de la lutte à la pauvreté une préoccupation du milieu.

TERRITOIRE CIBLÉ

- Arrondissement de Jonquière
- Saint-Ambroise
- Bégin
- Saint-Charles-de-Bourget
- Lac Kénogami
- Larouche

POPULATION CIBLÉE

Les partenaires (communautaires, santé, gouvernementaux, politiques, citoyens et autres) de l'arrondissement de Jonquière et les municipalités rurales de St-Ambroise, Bégin, St-Charles-de Bourget, Lac Kénogami et Larouche, qui travaillent de près ou de loin avec des personnes en situation de pauvreté et / ou d'exclusion sociale. La TDSLJP vise l'amélioration des conditions de la qualité de vie tant individuelle que collective des habitants de la localité et touchera de près ou de loin toutes les catégories de clientèle visée.

OBJECTIFS DE LA TABLE

- **Structurer, consolider et faire avancer** le travail de la TDSLJPJ en assurant la coordination, le suivi et l'évolution du plan d'action local concerté, ainsi que la mise en place ou la consolidation de comités de travail
- **Renforcer et développer** encore plus le travail en partenariat, en concertation et l'intersectorialité tout en développant une vision commune pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- **Encourager** la participation des acteurs absents et des citoyens, en assurant la participation aux divers comités de personnes en situation de pauvreté ou de vulnérabilité, tout en l'accompagnant dans leurs démarches
- **Consolider** le travail de connaissance et de référence des organismes entre eux et avec leurs partenaires pour éviter le dédoublement des services
- **Développer, outiller et supporter** les projets communs proposés par la TDSLJPJ tout en transmettant l'information pertinente et en diffusant les connaissances qui découlent de chaque démarche
- **Créer** des espaces de réflexion et d'échanges pour favoriser la prise de parole sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, afin d'établir des stratégies pour réduire les préjugés

ENJEUX CIBLÉS

1. Promotion du respect des droits individuels et collectifs ;
2. Réduction des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale ;
3. Réponse aux besoins de base des individus en priorisant l'éducation et la reprise du pouvoir personnel ;
4. Concertation multisectorielle au niveau local et régional ;
5. Services complets concertés et adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale ;
6. Isolement des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale ;
7. Cohésion des politiques et engagement des élus ;
8. Connaissance et reconnaissance des ressources existantes.

En plus de ces enjeux, des sujets plus précis ont été identifiés par les membres de la Table en 2021 comme étant des enjeux à prendre en compte dans le développement social et la lutte à la pauvreté sur le territoire de Jonquière. Entre 2021 et 2023, des réflexions ont eu lieu concernant ces enjeux. Ces réflexions ont mené à la rédaction de plans de travail et à la création d'un comité de travail pour chaque enjeu. Les enjeux sur lesquels s'est penché la TDSLJP dans ces réflexions sont les suivants : la **rareté de main-d'œuvre** dans les organismes communautaires, la **sécurité alimentaire**, l'accès au **logement**, la réalité des **personnes âgées** et la réalité des **personnes vivant avec un handicap**. Les plans de travail se retrouvent en annexe du présent plan d'action. Notons que, pour le plan de travail sur la réalité des personnes vivant avec un handicap, des personnes de la population ciblée ont été consultées.

PRIORITÉS

Priorités locales

1. Concertation multisectorielle au niveau local et régional (enjeu 3)
2. Réponse aux besoins de base des individus en priorisant l'éducation et la reprise du pouvoir personnel (enjeu 4)
3. Réduction des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale (enjeu 2)
4. Connaissance et reconnaissance des ressources existantes (enjeu 8)
5. Services complets concertés et adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale (enjeu 5)
6. Isolement des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale (enjeu 6)
7. Cohésion des politiques et engagement des élus (enjeu 7)
8. Promotion du respect des droits individuels et collectifs (enjeu 1)

Actions à prioriser par la Table (en gras dans le plan d'action)

Ces actions ont été ciblés par la Table puisqu'ils sont importants, mais que peu d'acteurs y travaillent présentement.

Enjeu 1
Promotion du respect des droits individuels et collectifs

Objectif général : Veiller au respect des droits individuels et collectifs des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Supporter les organismes et concertations dans leur lutte pour la défense des droits	1.1 Favoriser les échanges et les alliances	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
2. Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs	2.1 Identifier les droits et recours disponibles pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et en assurer la diffusion	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	2.2 Sensibiliser les différents partenaires au respect des droits et recours disponibles envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Enjeu 2
Réduction des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale

Objectif général : Combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Mettre de l'avant l'éducation populaire	1.1 Préconiser l'éducation populaire dans les initiatives à mettre en place	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
2. Sensibiliser le grand public	2.1 Sensibiliser la population et les différents milieux au vécu des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	3.1 Faire connaître les initiatives et les outils de sensibilisation concernant la pauvreté et l'exclusion sociale	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	3.2 Appuyer les initiatives visant la lutte aux préjugés qui touchent le territoire de Jonquière	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
3. Favoriser la continuité des initiatives mises en place	3.3 Engager les partenaires de la Table dans une action commune visant la lutte aux préjugés selon les besoins	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Enjeu 3

Réponse aux besoins de base des individus en priorisant l'éducation et la reprise du pouvoir personnel

Objectif général : S'assurer de répondre aux besoins de base des individus en priorisant l'éducation et la reprise de pouvoir personnel

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Répondre adéquatement aux situations particulières liées à l'emploi	1.1 Soutenir et promouvoir des solutions adaptées pour l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail	Insertion socioprofessionnelle, Inclusion des personnes handicapées
	1.2 Favoriser le développement de solutions adaptées pour l'orientation ou la réorientation des personnes en perte d'emploi	Insertion socioprofessionnelle
2. Favoriser l'accessibilité des ressources concernant les besoins de base	2.1 S'assurer que les ressources soient en mesure de répondre à la demande quant aux besoins de base et à son évolution	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	2.2 Soutenir et promouvoir des solutions durables et alternatives en matière de logement	Accès au logement
3. Favoriser le développement des capacités individuelles et personnelles	3.1 Soutenir et promouvoir un support en logement pour les personnes vulnérables	Accès au logement,
	3.2 Promouvoir l'implantation de projets et d'initiatives qui permettent de répondre aux besoins de base tout en favorisant la reprise de pouvoir personnel des individus	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Enjeu 4 Concertation multisectorielle au niveau local et régional

Objectif général : Stimuler l'engagement des partenaires dans la concertation locale et régionale¹

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Favoriser l'intersectorialité	1.1 Stimuler le travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de Jonquière	Développement social général
2. Assurer le soutien nécessaire aux mécanismes de partenariat	2.1 Doter les mécanismes de concertation des ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission	Développement social général
3. Mobiliser les partenaires	3.1 Engager la table dans une action commune selon les besoins pour susciter l'engagement des différents partenaires	Développement social général
	3.2 Favoriser le partenariat dans des projets d'entrepreneuriat et d'économie sociale	Économie sociale
	3.3 Élargir la représentation et recruter le plus de partenaires possibles pour être représentatif de la communauté	Développement social général
4. Mobiliser et concerter les partenaires autour des enjeux de sécurité alimentaire	4.1 Assurer une veille sur l'évolution des enjeux en sécurité alimentaire sur le territoire	Sécurité alimentaire, Lutte à la pauvreté
	4.2 Assurer la réflexion, la mise en œuvre d'action et le support aux projets liés à la sécurité alimentaire en concertation avec le comité de sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire, lutte à la pauvreté

¹ Dans le cadre du présent plan d'action, les projets et concertations régionaux pertinents sont ceux qui touchent le territoire de Jonquière, incluant les municipalités associées.
Table de développement social et de lutte à la pauvreté de Jonquière | 08

Enjeu 5

Services complets concertés et adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectif général : Assurer la continuité et l'accessibilité des ressources ainsi que leur adaptation à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale, incluant les communauté à risque de dévitalisation

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Utiliser le portrait local et autres analyses comme outils de diagnostic, tout en étant attentifs aux nouvelles réalités	1.1 Recourir aux portraits locaux et régionaux et aux différentes analyses du milieu pour favoriser la compréhension des enjeux tant sur le plan des besoins de base que sur l'environnement personnel et social des individus et des collectivités	Développement social général
2. Favoriser l'accès aux ressources existantes et en réduire les obstacles et contraintes	2.1 Identifier les contraintes à la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	2.2 Soutenir l'offre de services directs à la population quant à la lutte à la pauvreté tout en évitant de dédoublement	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	2.3 Identifier les meilleures stratégies pour s'assurer d'une accessibilité optimale des ressources mises à la disponibilité des individus	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	2.4 Soutenir et promouvoir des initiatives qui favorisent l'accès aux ressources telles que : <ul style="list-style-type: none"> • Le transport • La sécurité alimentaire • Les heures d'ouvertures • La lutte aux préjugés • La connaissance des ressources • Etc. 	Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, transport collectif, sécurité alimentaire
	2.5 S'assurer de rejoindre la population dans leur milieu tout en étant conscient des préjugés	Développement social général

Enjeu 6
Isolement des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectif général : Favoriser l'intégration des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social	
1. Stimuler l'implication citoyenne	1.1 Favoriser la représentativité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en soutenant leur participation aux sein des structures participatives et décisionnelles	Participation citoyenne	
	2. Accentuer la participation sociale et le réseautage social	2.1 Favoriser des projets ou des initiatives qui contribuent au sentiment d'appartenance des gens à leur communauté	Participation citoyenne
		2.2 Augmenter la consultation auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et tenir compte et intégrer leur point de vue dans la mise en place des actions	Participation citoyenne
3. Favoriser l'accessibilité et l'utilisation des technologies	2.3 Soutenir les lieux de socialisation et de participation sociale	Participation citoyenne	
	3.1 S'assurer que les personnes vulnérables aient accès à l'information	Développement social général	
	3.2 S'assurer et mettre en place des modes de communication pour les personnes vulnérables	Égalité Lutte à la pauvreté	
	3.3 S'assurer de l'accès et l'adaptabilité des personnes à l'utilisation des technologies	Égalité	

Enjeu 7
Cohésion des politiques et engagement des élus

Objectif général : S'approprier les différentes politiques et favoriser l'engagement des élus

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Rejoindre les élus locaux	1.1 Consolider et maintenir le dialogue et l'engagement en faveur du développement social et de la lutte à la pauvreté	Développement social général
	1.2 Créer des occasions d'échanges avec les élus du territoire	Développement social général
	1.3 Encourager la cohésion des actions locales en lien avec les politiques locales et régionales	Développement social général
	1.4 Favoriser la participation des élus au sein des instances reliées à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	Lutte à la pauvreté

Enjeu 8
Connaissance et reconnaissance des ressources existantes

Objectif général : Accroître la connaissance des ressources existantes

Objectifs spécifiques	Stratégies à privilégier	Composante du développement social
1. Rendre l'information accessible concernant les ressources existantes	1.1 Améliorer la visibilité des ressources dans la communauté	Développement social général

ANNEXES

RARETÉ DE MAIN-D'OEUVRE

La surcharge de travail liée au manque de main-d'œuvre dans les organismes communautaires cause du stress et nuit à la rétention des nouveaux employés. Cela contribue au maintien du manque de personnel et à la surcharge et l'épuisement de l'équipe de travail en place. Le manque de ressources humaines ainsi que le fort roulement de personnel font en sorte que les services à la population sont diminués.

Objectifs	Moyens
Outiller les organismes communautaires en matière de ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des séances d'information sur divers sujets reliés aux ressources humaines ▪ S'assurer que les organismes bénéficient du soutien nécessaire au niveau des ressources humaines
Informers les organismes sur le concept de rémunération globale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir une formation sur la rémunération globale ▪ Développer un outil de calcul de la rémunération globale
Étudier la transition école-travail chez les étudiants des domaines pertinents au communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une étude sur la transition école-travail dans les domaines reliés au milieu communautaire
Valoriser le communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des actions visant à augmenter le nombre de stagiaires dans les organismes communautaires ▪ Élargir le projet "Quand le collégial et le communautaire s'affichent"

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans la dernière année, le coût de la vie a augmenté considérablement. L'augmentation du panier d'épicerie, mais aussi de celui des logements et de l'essence, font en sorte que de plus en plus de gens se retrouvent sous le niveau de revenu viable pour vivre dignement¹ et donc en situation d'insécurité alimentaire. Le gouvernement du Canada² rapporte que la pandémie a pu affecter à la hausse le niveau d'insécurité alimentaire globale des ménages canadiens, particulièrement celle des ménages déjà les plus touchés.

Objectifs	Moyens
Favoriser l'éducation populaire au niveau de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des cuisines collectives ▪ Partager des publications éducatives sur l'alimentation sur la page Facebook du comité de sécurité alimentaire
Faire connaître et promouvoir les ressources disponibles en sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Refaire l'alimentour ▪ Encourager les ressources existantes à publiciser davantage leurs services
Favoriser la concertation en sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier la composition du comité et favoriser la participation des membres ▪ Renforcer le lien entre la TDSLJPJ et le comité de sécurité alimentaire

ACCÈS AU LOGEMENT

Le Québec est en plein cœur d'une crise du logement et la ville de Saguenay n'est pas épargnée. En date du mois de juillet 2022, on rapporte dans un article du journal Le Quotidien¹, qu'il faudrait "50 000 logements sociaux sur cinq ans au Québec, dont 900 à Saguenay, pour contrer la crise du logement". Bien que la construction de logements soit inévitable pour pallier à la crise actuelle, il faut aussi des solutions plus immédiates. La Table de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de Jonquière a donc organisé une activité de réflexion visant à trouver des pistes de solutions réalisables par le milieu communautaire afin d'améliorer l'accès au logement sur notre territoire.

Objectifs	Moyens
Favoriser l'éducation populaire sur les enjeux reliés à l'accès au logement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les propriétaires à la diversité sociale des locataires ▪ Mettre en place des ateliers portant sur les règles de vie en appartement pour les locataires ▪ Offrir de l'éducation aux locataires sur leurs droits et responsabilités
Faire connaître et promouvoir les ressources disponibles en accès au logement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les services disponibles ▪ Développer des outils visant à faire connaître les services ▪ Soutenir l'offre de service/offrir des services en soutien et accompagnement pour la recherche de logement et le maintien en hébergement
Mobiliser les instances politiques quant aux enjeux et besoins dans l'accès au logement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les élus du territoire quant aux enjeux reliés au logement

RÉALITÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Les personnes vivant avec un handicap sont « plus souvent sans emploi que les personnes sans handicap, ont un salaire moindre, paient plus cher leur logement et sont plus à risque de vivre dans la pauvreté » (Guillemette, 2021). Ces situations seraient causées par le "capacitisme", une forme de discrimination basée sur les capacités des individus et que plusieurs dénoncent. Les personnes vivant avec des contraintes à l'emploi se retrouvent limitées dans leurs possibilités d'aller sur le marché du travail étant donné les conditions pour avoir droit à des prestations d'invalidité. Cela devient donc difficile pour eux d'essayer d'améliorer leur situation financière.

Objectifs	Moyens
Favoriser l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un projet visant à évaluer et améliorer l'accessibilité de divers bâtiments ▪ Sensibiliser les professionnels concernés dans la construction de bâtiments adaptés
Encourager l'insertion en emploi des personnes en situation d'handicap	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les services existants quant à l'emploi ▪ Sensibiliser les employeurs et la population générale
Augmenter l'accessibilité du transport adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les chauffeurs à la réalité des personnes en situation de handicap ▪ Mettre en place un programme d'accompagnement pour se familiariser avec le transport en commun
Revendiquer un revenu de base adéquat pour les personnes inaptes au travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en lumière les problématiques propres à cette population dans la mémoire visant le prochain plan de lutte contre la pauvreté

RÉALITÉ DES PERSONNES ÂNÉES

Au Québec, on est "une des populations (...) qui vieillit le plus rapidement". Selon les projections démographiques, "l'augmentation de la population âgée se poursuivra dans les prochaines années. D'ici 2041, le pourcentage de personnes âgées de 85 ans et plus passerait de 11,2 % à 24 %".

Objectifs	Moyens
Sensibiliser la population et les différents professionnels à la réalité des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer la population et les professionnels sur la réalité des personnes âgées
Promouvoir le bénévolat chez les aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les initiatives visant à promouvoir le bénévolat
Promouvoir les services disponibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les organismes communautaires et leurs services à la population
Briser l'isolement des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire rayonner le réseaux des éclaireurs
Promouvoir l'importance de l'adaptation du transport en commun à la réalité des aînés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire des liens entre la STS et la TDSL PJ
Promouvoir le maintien à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître et promouvoir la trousse de maintien à domicile du Centre du Mieux-Vivre ▪ Faire de l'éducation populaire auprès des aînés quant aux déménagements
Lutter contre l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défaire les mythes et préjugés sur l'utilisation de l'aide alimentaire (particulièrement chez les hommes)
Favoriser la sécurité des aînés en améliorant leur réseau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des initiatives d'incitation à la proche-aidance ▪ Faire connaître et promouvoir le programme sécuri-CAB